

DES FORMATIONS PRATIQUES ISSUES D'EXPERTS DE TERRAIN AVOCATS & ANCIENS ÉLUS, EXPERTS FINANCIERS CSE

COÛT DE LA FORMATION :

LA FORMATION ÉCONOMIQUE EST IMPUTÉE SUR LE BUDGET DE FONCTIONNEMENT DU CSE SAUF ACCORD PLUS FAVORABLE:

- LA FORMATION ÉCONOMIQUE EST D'ABORD RÉSERVÉE AUX MEMBRES TITULAIRES DU CSE, MAIS LES MEMBRES SUPPLÉANTS ET LE REPRÉSENTANT SYNDICAL AU CSE PEUVENT ÉGALEMENT EN BÉNÉFICIER AVEC L'ACCORD DE LA MAJORITÉ DES MEMBRES TITULAIRES (ART.L2315-63).

DURÉE :

- 5 JOURS MAXIMUM LORS DU PREMIER MANDAT DES MEMBRES DE LA DÉLÉGATION DU PERSONNEL

PARTICIPANTS :

Les membres élus titulaires et suppléants du comité social et économique.

PROGRAMME GÉNÉRAL

Partie 1 :

Structure, organisation, fonctionnement et droit du CSE

- La position du CSE dans l'organisation et le rôle de ses membres
- La composition du CSE
- Les droits et le statut des membre du CSE
- La personnalité et responsabilité civile du CSE
- Les commissions et réunions du CSE
- Le recours aux experts
- Le(s) Référent(s) en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes
- Les attributions du CSE en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

Partie 2 :

l'Organisation comptable et financière, analyse économique et financière

- Comprendre l'environnement économique de votre entreprise
- Décrypter et comprendre l'information « financière » et l'organisation comptable de votre entreprise
- Interpréter l'activité et la rentabilité de votre entreprise à travers le compte de résultat
- Analyser la santé financière d'une entreprise à travers son bilan

FORMATION CSE ÉCONOMIQUE

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

OBJECTIFS GÉNÉRAUX :

- ÊTRE EN CAPACITÉ D'ASSURER LES MISSIONS DU CSE AVEC SÉRÉNITÉ
- AQUÉRIR UNE CONNAISSANCE POINTUE SUR LES ATTRIBUTIONS, LE RÔLE ET LES DROITS DES MEMBRES DU CSE .

OBJECTIFS ÉCONOMIQUE ET STRATÉGIQUES

- ÊTRE EN CAPACITÉ DE COMPRENDRE ET D'INTERPRÉTER L'INTÉGRALITÉ DES INFORMATIONS COMPTABLES ET FINANCIÈRES DE VOTRE ENTREPRISE
- S'APPUYER SUR L'INFORMATION ÉCONOMIQUES ET FINANCIÈRES POUR AUGMENTER SA CAPACITÉ DE NÉGOCIATION AVEC VOTRE DIRECTION
- NÉGOCIÉ SUR UN PIED D'ÉGALITÉ AVEC VOTRE DIRECTION

MISE EN SITUATION :

- TRAVAIL SUR DES DOSSIERS RÉELS OU DE CAS ISSUS DE LA JURISPRUDENCE, EXERCICES DIRIGÉS ÉCONOMIQUES ET FINANCIERS

LES AVOCATSVMA.FR
CONSEILLER, DÉFENDRE, FORMER



Partie 1:

Structure, organisation, fonctionnement et droit du CSE

La position du CSE dans l'organisation et le rôle de ses membres

- Identifier les partenaires sociaux et leurs rôles
- Comprendre les différences entre la section syndicale et le délégué syndical
- les différences d'attributions avec les autres partenaires sociaux

La composition du CSE

- La présidence,
- Le secrétaire,
- Le trésorier,
- La délégation du personnel,
- La délégation syndicale.
- Rôle, attribution & fonctionnement

Les droits et le statut des membre du CSE

- Volume d'heures de délégation Durée du mandat et fin de mandat
- Liberté de déplacement
- Communication
- Protection

La personnalité et responsabilité civile du CSE

- Les prérogatives de la personnalité morale : patrimoine, personnels, ester en justice ...
- La responsabilité : du CSE et de ses membres

Les commissions du CSE

- La CSSCT
- La commission de la formation, la commission d'information et d'aide au logement...
- La commission économique obligatoire des entreprises de plus de 1000 salariés



Les réunions du CSE

- Le nombre de réunions du CSE fixé par accord collectif.
- Le nombre de réunions en l'absence d'accord,

Le recours aux experts

- Expertises récurrentes et non-récurrentes
- Recours à un expert « libre »

Calcul des budgets du CSE et transfert d'excédent

- Calcul des budgets du CSE et dérogation par accord
- Transfert d'excédent

Le(s) Référent(s) en matière de lutte contre le harcèlement sexuel et les agissements sexistes

- Leur rôle
- Leurs prérogatives

Les attributions du CSE en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail

- La prévention
- Les modalités d'intervention
- L'expertise

Les commissions du CSE

- La CSSCT
- La commission de la formation, la commission d'information et d'aide au logement...
- La commission économique obligatoire des entreprises de plus de 1000 salariés

Utiliser les acquis de la formation économique partie 1 :

- Tour de table pour collecter vos problématiques réelles
- Résolution en groupe de vos problématiques, vos questions
- Travail sur des dossiers réels ou de cas issus de la jurisprudence, exercices dirigés

LES AVOCATSVMA.FR
CONSEILLER-DÉFENDRE-FORMER

Partie 2 :

L'Organisation comptable et financière, analyse économique et financière

Comprendre l'environnement économique de votre entreprise son organisation

- L'environnement économique.
- Les formes juridiques des sociétés et leurs règles de fonctionnement.
- L'information du CSE
- Trucs et astuces, comment rechercher des informations économiques libres de qualité, utiles

Comment utiliser le compte de résultat pour comprendre la situation économique de votre entreprise:

- Comprendre la logique du compte de résultat et de la marge brute.
- Analyser leur évolution et le positionnement de l'entreprise sur son marché.
- Comment réaliser une analyse comparative et suivre son évolution

Interpréter l'activité et la rentabilité de votre entreprise à travers les SIG

- Les soldes intermédiaires de gestion, comprendre son utilité
- Construction et interprétation des ratios d'activité et de rentabilité
- Etre en capacité d'analyser et d'interpréter les variations
- Identifier et comprendre l'importance de la marge (différentes), être en capacité de surveiller son évolution
- Identifier et comprendre comment est utilisé le résultat d'une entreprise (choix et impact)

Comment évaluer la solidité financière avec le bilan de votre entreprise

- Les postes du bilan.
- Capitaux propres et capitaux permanents.
- Notion de Fonds de roulement et besoin en fonds de roulement BFR.
- Sources de financement et leurs impacts
- Les ratios d'évaluations

La liasse fiscale, les informations contenues , son importance, son analyse

- Présentation et décomposition
- Être en capacité de rechercher, d'analyser et réaliser une analyse de votre entreprise (évolution des éléments principaux, résultats, masse salariale, actionnaires, composition du capital ...)

Partie 2 :

L'Organisation comptable et financière, analyse économique et financière

Comprendre l'environnement économique de votre entreprise son organisation

- L'environnement économique.
- Les formes juridiques des sociétés et leurs règles de fonctionnement.
- L'information du CSE
- Trucs et astuces, comment rechercher des informations économiques libres de qualité, utiles

Comment utiliser le compte de résultat pour comprendre la situation économique de votre entreprise:

- Comprendre la logique du compte de résultat et de la marge brute.
- Analyser leur évolution et le positionnement de l'entreprise sur son marché.
- Comment réaliser une analyse comparative et suivre son évolution

Interpréter l'activité et la rentabilité de votre entreprise à travers les SIG

- Les soldes intermédiaires de gestion, comprendre son utilité
- Construction et interprétation des ratios d'activité et de rentabilité
- Etre en capacité d'analyser et d'interpréter les variations
- Identifier et comprendre l'importance de la marge (différentes), être en capacité de surveiller son évolution
- Identifier et comprendre comment est utilisé le résultat d'une entreprise (choix et impact)

Comment évaluer la solidité financière avec le bilan de votre entreprise

- Les postes du bilan.
- Capitaux propres et capitaux permanents.
- Notion de Fonds de roulement et besoin en fonds de roulement BFR.
- Sources de financement et leurs impacts
- Les ratios d'évaluations

La liasse fiscale, les informations contenues , son importance, son analyse

- Présentation est décomposition
- Être en capacité de rechercher, d'analyser et réaliser une analyse de votre entreprise (évolution des éléments principaux, résultats, masse salariale, actionnaires, composition du capital ...)

Programme détaillé

PÔLE
FORMATION

AVOCATSVMA.FR

Utiliser les acquis de la formation économique pour être en capacité d'appréhender et d'utiliser les documents économiques et financiers fournis par votre entreprise

- Tour de table pour collecter vos problématiques réelles
- Comment bien préparer les réunions obligatoires sur les sujets économiques et sociaux par un travail de groupe constructif
- Augmenter votre capacité de négociation grâce à une meilleure maîtrise des outils d'analyse économique et financière, être en capacité de négocier sur un pied d'égalité.

Votre droit à la formation économique

Combien de jours de formation ?

5 jours minimum lors du premier mandat des membres de la délégation du personnel.

Qui choisit l'organisme de formation ?

Ce sont les membres du CSE.

Qui la finance ?

Elle est financée par le CSE.

Modalités de la formation :

Le temps consacré à la formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel, il n'est pas déduit des heures de délégation.

Renouvellement de la formation :

Les formations sont renouvelées lorsque les représentants ont exercé leur mandat pendant quatre ans, consécutifs ou non.

Notre formation économique

- Durée conseillée de 3 jours pour les plus expérimentés et 5 jours en cas de premier mandat
- Le contenu et le niveau de difficulté de la formation sera adapté à l'expérience et au niveau de connaissance des apprenants et de la durée choisie, nous évaluerons cela ensemble au moment de la programmation

LES AVOCATSVMA,FR
CONSEILLER-DÉFENDRE-FORMER

 02.32.40.48.01

 CONTACT@AVOCATSVMA.FR

CABINET D'AVOCATS

VERDIER- MOUCHABAC & ASSOCIES

SELARL RCS 507 410 348

Partenaire



CABINET DE PARIS
2, RUE DE POISSY
75005 PARIS

CABINET DE NORMANDIE
13 BIS, RUE AU COQ
27401 LOUVIERS